

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES : DES EFFETS BÉNÉFIQUES

Par Hubert Létourneau

En raison des nombreux départs à la retraite et du contexte démographique actuel, le maintien ou l'accroissement du niveau de vie des Estriens passera inéluctablement par un accroissement de la productivité. Ces gains s'opèrent essentiellement de deux façons : l'optimisation des ressources matérielles (nouveaux équipements) et l'accroissement des compétences de la main-d'œuvre.

La plus récente enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec (EREQ)¹ démontre les effets bénéfiques de l'implantation de nouvelles technologies pour les entreprises québécoises en 2009. Près de huit établissements recensés sur dix ont affirmé avoir connu une augmentation de leur productivité à la suite d'un investissement dans les nouvelles technologies².

Dans les régions centrales³, l'introduction de nouvelles technologies a provoqué deux effets notables : le changement dans l'organisation du travail et la réduction de la charge de travail. À l'inverse, pour moins d'un établissement sur dix, l'implantation de technologies s'est traduite par une augmentation du nombre d'heures de travail et une suppression ou une création d'emplois. Ces données semblent donc démontrer qu'une hausse de la productivité a un impact limité sur le nombre d'emplois. De plus, l'engouement pour les nouvelles technologies semble se refléter sur les besoins de formation puisqu'ils sont présents dans près d'un établissement sur deux (43 %).

À l'échelle estrienne, de 2003 à 2010, l'achat de machines a progressé de 23 % dans les industries productrices de biens, et de 26 % dans l'ensemble du secteur de la fabrication⁴.

Ces hausses ne sont pas surprenantes compte tenu, notamment, de la diminution des prix des biens d'investissement étrangers associée à l'appréciation du huard.

La tendance actuelle devrait donc se poursuivre au cours des prochaines années, puisque aucune dépréciation notable du dollar canadien n'est prévue à court et moyen termes. Nul doute que les besoins de formation en lien avec les nouvelles technologies s'accroîtront à mesure que progresseront les achats de nouvelles machines et d'équipements.



À SURVEILLER...

La publication prochaine du plan d'action régional (PAR) 2011-2012 d'Emploi-Québec Estrie.

Le PAR informe entre autres sur les principales stratégies choisies par Emploi-Québec pour répondre aux priorités régionales retenues par le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Dès que le processus d'adoption prévu par la loi sera finalisé, le PAR sera diffusé dans nos sites Internet, aux adresses suivantes :

emploiquebecestrie.net
emploiquebec.net

1. Vargas Benavente, Raphaël, *Les nouvelles technologies et leurs effets dans les entreprises québécoises en 2009*. Document intégral : cetech.gouv.qc.ca.
2. Selon l'étude, les termes « nouvelles technologies » font référence aux nouveaux logiciels, aux nouveaux procédés et aux nouveaux équipements.
3. L'Estrie fait partie intégrante des régions centrales.
4. Institut de la statistique du Québec, *Dépenses en immobilisation et en réparation par secteur et sous-secteur du SCIAN*.

LES PERSONNES DE 55 ANS ET PLUS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL : ÉVOLUTION, CARACTÉRISTIQUES ET ENJEUX

Les personnes de 55 ans et plus sont-elles un élément de réponse à la rareté de main-d'œuvre? Au Québec, comme ailleurs dans le monde, les personnes de 55 ans et plus prennent une place de plus en plus importante sur le marché du travail. La présentation que nous vous proposons trace une brève analyse de cette évolution, des caractéristiques de ces travailleurs et des enjeux qui les touchent. Pour la consulter :

[Centre d'études sur l'emploi et la technologie - présentation](#), à la catégorie « Types », volet « Présentation ».



Par Jacques Bernard

PANORAMA DES RÉGIONS DU QUÉBEC, ÉDITION 2011

Publié annuellement par l'Institut de la statistique du Québec, le *Panorama des régions du Québec* dresse un portrait socioéconomique des 17 régions administratives, des municipalités régionales de comté (MRC) et des territoires équivalents (TE) qui les comprennent.

L'édition 2011 contient notamment les éléments suivants :

- 11 thématiques analysées d'après les plus récentes statistiques : démographie, marché du travail, comptes économiques, industrie manufacturière, investissements et permis de bâtir, mines, industrie bioalimentaire, conditions de vie et bien-être, utilisation des technologies de l'information, santé, culture et communications;
- un portrait statistique de chaque région administrative, disponible en un coup d'œil;
- une section consacrée aux statistiques par MRC et TE, dans laquelle est analysée l'évolution de trois indicateurs clés : la population, le revenu personnel et le taux de travailleurs;
- un dossier thématique sur les dynamiques des agricultures périurbaines autour de Montréal.

[Panorama des régions du Québec. Édition 2011](#)



Les Industries Nigan existent depuis 1994.

Domaine d'activité

L'entreprise agit à titre de sous-traitante pour Waterville TG. Elle se spécialise dans la fabrication de bandes d'étanchéité en caoutchouc pour l'automobile. De façon plus précise, les bandes reçues de Waterville TG sont coupées, assemblées, certaines composantes et revêtements y sont ajoutés. Elles sont emballées et retournées au point de départ, prêtes à être livrées à des clients tels que Ford, Toyota et Mitsubishi.

Nombre d'employés

L'entreprise compte environ 90 employés. Règle générale, ce nombre demeure assez stable au cours d'une année.

Du lundi au vendredi, il y a trois quarts de travail. Le samedi et le dimanche, il y a un quart de travail de 12 heures. Les employés sont syndiqués (CSN).

Types d'emplois

Les travailleurs de l'entreprise sont en majorité des journaliers, auxquels s'ajoutent deux commis à l'expédition. Un responsable de la production, un responsable de la qualité et de la dotation, un technicien de procédés, un technicien comptable et un directeur général complètent l'équipe de travail.

Critères d'embauche

Pour les journaliers, il n'y a pas de critère d'embauche sur le plan de la scolarité. On prend en compte le contenu du CV et celui du formulaire d'embauche qui doit être rempli, de même que l'entrevue d'embauche. Les commis à l'expédition doivent avoir leur carte de cariste.

La porte d'entrée est celle de l'équipe de nuit.

Aperçu des salaires

Les journaliers débutent au salaire minimum et le salaire horaire pourra atteindre 10,83 \$.

Moyens de recrutement

Lorsqu'un poste doit être pourvu, il est d'abord offert à l'interne. S'il faut s'y prendre autrement pour recruter, divers moyens sont utilisés : on consulte les CV recueillis, on fait de l'affichage à l'extérieur de l'entreprise, on utilise le site Placement en ligne et les suggestions provenant d'employés. Plus rarement, on s'adresse à des firmes spécialisées en recrutement. Les CV sont conservés pour une période de 6 mois au minimum.

Les CV peuvent être remis en tout temps en personne, par courriel (adresse ci-dessous) ou par courrier, et un premier contact peut aussi être fait par téléphone.

Besoins en main-d'œuvre

Il y a régulièrement des postes à pourvoir dans l'entreprise.

Des projets à venir?

L'entreprise vise à diversifier ses activités dans les années à venir. Il faudra voir si cette avenue sera créatrice d'emplois.

À titre d'exemple, bien que ce projet ne soit pas assorti d'une création d'emplois pour le moment, les cofondateurs de l'entreprise sont actifs au sein d'une autre entreprise, DrainAir. Celle-ci se spécialise dans la fabrication d'un purificateur d'air pour litière de chat et de systèmes d'aspiration d'odeurs.

www.drainair.com

Adresse : 80, chemin des Étangs
Cookshire (Québec)
J0B 1M0

Téléphone : 819 875-5559

Télécopieur : 819 875-2010

Courriel (pour cv) : l.harpin@nigan.ca





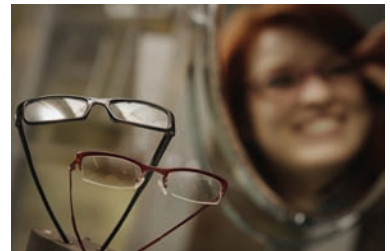
MRC de Memphrémagog

Nom : Le Groupe Anctil
Montant : 4 millions de dollars.
Pourquoi : Agrandissement du magasin Rona de Magog. Fin des travaux prévue au printemps 2012.
Emplois : Création possible d'une dizaine d'emplois.
(*La Tribune, 4 août 2011*).



Nom : Tim Hortons
Montant : Non disponible.
Pourquoi : Construction d'un restaurant dans le secteur Quatre-Fourches, à Magog. Début des travaux prévu à l'automne 2011.
Emplois : Non précisé.
(*Le Reflet du Lac, 4 août 2011*).

Nom : Le Groupe Visuel Voir inc.
Montant : 1,5 million de dollars.
Pourquoi : Aménagement, à Magog, d'une clinique visuelle nécessitant la transformation d'un bâtiment. Fin des travaux prévue vers septembre 2011.
Emplois : Non précisé.
(*L'Indicateur des projets au Québec, 31 mai 2011*).



Nom : Le Fondissimo
Montant : 350 000 dollars.
Pourquoi : Relocalisation et aménagement du restaurant à l'intérieur du complexe industriel qui a abrité la compagnie C.S. Brooks et ouverture d'un café bar. Début des activités prévu en novembre 2011.
Emplois : Non précisé.
(*Le Journal de Magog, 31 août 2011*).

Nom : Centre dentaire Fréchette et Pouliot
Montant : 1 million de dollars.
Pourquoi : Relocalisation et aménagement de la clinique, à Magog. Ouverture prévue en janvier 2012.
Emplois : Création prévue de 4 emplois.
(*Le Reflet du Lac, 7 juillet 2011*).



MRC Le Granit

Nom : Développement JP2S
Montant : 10 millions de dollars.
Pourquoi : Démarrage d'un projet immobilier, les Condos du Phare, sur la rive du lac Mégantic. Construction prévue de 50 condos résidentiels et d'un commerce. Plusieurs services seront offerts aux résidents.
Emplois : Non précisé.
(*La Tribune, 10 août 2011*).

(Suite à la page suivante)



MRC Le Val-Saint-François

- Nom :** Davibois
Montant : 750 000 dollars.
Pourquoi : Installation d'une nouvelle ligne de débitage de bois automatisée. L'entreprise, située dans le parc industriel de Windsor, se spécialise dans la fabrication et l'usinage de composants complexes de bois et d'autres produits en bois massif.
Emplois : Non précisé.
(L'Étincelle, 22 juin 2011).



MRC Les Sources

- Nom :** Solutech
Montant : 97 400 \$.
Pourquoi : Création d'une entreprise de fabrication de systèmes d'emballage automatisés, dans le parc industriel d'Asbestos.
Emplois : Création prévue d'une quinzaine d'emplois spécialisés d'ici deux ans.
(La Tribune, 23 juin 2011).

Ville de Sherbrooke

- Nom :** Centre national de recherche scientifique (CNRS) de France et Université de Sherbrooke
Montant : 1,4 million de dollars du CNRS sur une base annuelle et 100 000 dollars de l'Université de Sherbrooke.
Pourquoi : Installation, à l'Université de Sherbrooke, d'un nouveau laboratoire de recherche. Les activités devraient commencer au début de l'année 2012.
Emplois : Environ 45 personnes graviteront autour du laboratoire lorsqu'il fonctionnera à pleine capacité.
(La Tribune, 28 juin 2011).



- Nom :** Université de Sherbrooke
Montant : 6 millions de dollars.
Pourquoi : Agrandissement et réaménagement du pavillon multifonctionnel, où sera ouvert, entre autres, un bistro pour étudiants. Fin des travaux souhaitée pour les Jeux du Canada en 2013.
Emplois : Non précisé.
(La Tribune, 21 juin 2011).

(Suite à la page suivante)



Nom : Ville de Sherbrooke
Montant : 2 millions de dollars.
Pourquoi : Travaux de rénovation au Palais des sports Léopold-Drolet.
Emplois : Non précisé.
(*La Tribune*, 2 juin 2011).



L'ÉQUIPE DU JOURNAL

Danielle Gladu, responsable
Richard Auclair
Jacques Bernard
Manon Dubé
Sylvie Hallée
Hubert Létourneau

Pour tout commentaire ou suggestion :
manon.dube@mess.gouv.qc.ca

N. B. Le masculin n'est utilisé, selon la situation, que pour alléger le texte.